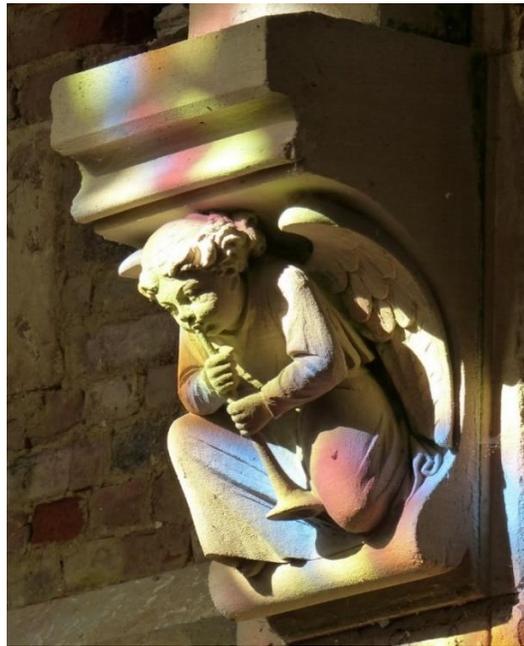


Balade à Vauchelles-les-Domart



Vauchelles-Les-Domart est un village rural dont la population compte un peu moins de 120 habitants en 2022. Le préfixe *Vau* vient sans doute du fait que le village est situé au creux d'un vallon dans une vallée sèche entourée de collines.

Le principal intérêt patrimonial de ce petit village réside dans la présence d'un remarquable château brique et pierre du XVII^{ème} siècle, bâti sur une hauteur à proximité de l'église et du cimetière ; un peu à l'écart du cœur du village dont l'habitat s'est développé dans la vallée sèche, le long du principal axe routier.

Nous commençons la visite dans la partie basse du village. Au centre du village, la mairie est une ancienne mairie-école. Le bâtiment construit entre 1874 et 1876 prend la forme d'une longère en brique dont les murs sont couverts d'enduits. Le bâtiment a été transformé dans les années 1970, avec l'ajout d'une salle au fond de la cours. Les services municipaux occupent l'ensemble depuis la fermeture de l'école en 1992. Mais le campanile équipé d'une cloche et surmonté d'une girouette placé sur le toit rappelle que le bâtiment a longtemps servi d'école.

Un peu plus loin, nous rejoignons la mare du village. Les documents conservés au service d'archives de la CCNS nous ont permis de retracer son histoire. Sur le cadastre Napoléon de 1834 la mare n'existe pas. Son creusement est assez tardif. En 1876, la châtelaine de Vauchelles-les-Domart offre à la commune un terrain dans le bas du village, en échange de quoi la commune cède à la châtelaine un terrain dans le haut, face au château, où elle fait reconstruire l'église à ses frais. L'emplacement du terrain cédé par la châtelaine semble offrir un emplacement idéal pour creuser une mare qui servira d'abreuvoir aux animaux du village. La création de cette mare oblige la commune à légiférer rapidement sur son usage. Les archives conservent le règlement de police de l'abreuvoir de 1881. L'article 1 défend aux enfants (moins de 18 ans) de conduire les chevaux à l'abreuvoir.

Les archives témoignent également des travaux nécessaires à son entretien. En 1899, le maire expose au conseil municipal le problème de la mare, affirmant qu'elle « serait bien plus utile si elle tenait l'eau qu'elle reçoit ». Après chaque pluie, elle est remplie, quelques jours plus tard elle est à sec ! Il faut attendre 1913 pour que la commune engage les travaux nécessaires. Un emprunt de 3 200 francs, remboursable sur 15 ans est contracté pour financer le mur de soutènement en ciment armé encore visible aujourd'hui.

Nous montons maintenant jusqu'au château. La cours d'honneur offre une vue sur le corps de logis et les communs en retour d'équerre. L'élévation pyramidale du corps principal s'inscrit dans la lignée des châteaux à la française du XVII^{ème} siècle, à la manière du château de Balleroy construit par François Mansart en 1625. Les grands combles élevés sur chaque corps de bâtiment, le jeu des frontons superposés, la qualité des harpes de pierre en bossage traduisent une parfaite maîtrise du maître d'œuvre. La belle demeure construite vers 1630 pour François de Blottefière, Vicomte de Domart et lieutenant du roi en Picardie est partiellement classée monument historique depuis 1976. Nous espérons revenir pour une présentation plus détaillée du château lors d'une prochaine visite.

La nouvelle église a été bâtie dans la 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle, face au château. Son architecture néogothique brique et pierre, sa tour clocher en façade surmontée d'une flèche polygonale, rappellent l'église d'Havernas ou encore celle de Vignacourt. Comme ces deux églises, il est possible que les plans soient de l'architecte Paul Delefortrie ; mais ce n'est pas certain. Les archives publiques ne conservent aucun document relatif à sa construction. Un courrier adressé à la commune par la sous-préfecture de Doullens en 1888 nous éclaire sur cette situation inhabituelle. Aucune pièce relative à la restauration de l'église n'a été trouvée dans les bureaux pour la bonne et simple raison que le chantier a été mené sans l'intervention de l'administration, aux frais exclusifs d'une personne privée. La nouvelle église a été reconstruite entre 1877 et 1882 aux frais de la comtesse de Gomer, châtelaine de Vauchelles-les-Domart, et léguée à la commune, avant même l'achèvement de sa construction. Le tympan du portail n'est pas décoré d'une scène religieuse comme s'est généralement le cas, mais des armoiries d'alliance de Gomer et de Sauzay, tenues par une licorne et une lionne.

L'ancienne église, plus modeste, se trouvait dans le cimetière. Délaissée après la construction de la nouvelle église, elle est désaffectée et tombe en ruine. En 1898, ses murs sont vendus aux enchères comme matériaux de démolition. Le cahier des charges de la vente des matériaux précise que la démolition n'interviendra que jusqu'au niveau du sol ; les fondations seront laissées intactes. L'ensemble du lot est attribué à la criée au plus offrant. Joseph Mullier de Domart-en-Ponthieu l'emporte pour la somme de 230 francs !